

Prérequis : Le portail jury est accessible uniquement aux présidents et vice-présidents de jury convoqués dans IMAG'IN.

→ Jour de la délibération du 1^{er} Groupe et 2nd Groupe

Accès au Portail Jury CYCLADES par Double Authentification

1

Accès à la page d'authentification du Portail Jury Cyclades:

Accéder à la page d'authentification du Portail Cyclades Jury*

* 1 URL spécifique

Authentification via clé OTP fonctionnelle dédiée au Portail jury

2

Accès au Portail Jury Cyclades:

Connexion au portail jury
ACADÉMIE DE RENNES

 Votre identifiant académique ou Imag'in

 Mot de passe

[Où trouver mes identifiants ?](#)

Domaine d'examen

BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR

Se connecter

Se connecter au portail Jury CYCLADES :

- Identifiants IMAG'IN indiqués sur la convocation IMAG'IN
- Ou
- Identifiants académiques (messagerie)

Cas particuliers :

■ Absence des président et vice-président(s) le jour de la délibération :

Le chef de centre de délibération contacte le gestionnaire IMAG'IN qui convoquera « le remplaçant » avec la qualité « Vice-Président ».

■ Si l'intervenant n'est pas connu de l'annuaire académique, l'identifiant IMAG'IN est sur sa convocation :

■ Perte du mot de passe associé à l'identifiant IMAG'IN :

Accédez à la page d'authentification IMAG'IN et utilisez la fonctionnalité « Mot de passe oublié », à condition toutefois que votre adresse mail soit connue de IMAG'IN. Sinon, contactez le gestionnaire figurant sur votre convocation.

■ Un mot de passe figure sur la convocation :

Il s'agit d'un mot de passe temporaire, **une connexion à IMAG'IN est nécessaire** pour initialiser votre mot de passe, avant votre connexion au portail Jury.

■ Oubli de la convocation :

Le chef de centre peut rééditer la convocation IMAG'IN de l'intervenant.

■ Remarque : Une seule connexion simultanée est autorisée.